



SOCIAL. Le Service municipal des espaces verts (Seve) interpelle la municipalité

Le Seve menace de faire grève

Les 479 employés des services municipaux veulent être traités comme leurs collègues de Nantes métropole.

Pas content, les employés du Seve (service des espaces verts) rassemblés hier matin devant les grilles de la mairie : « Nous voulons le même régime indemnitaire que nos collègues de Nantes métropole : un forfait de 74,48 € par mois », revendiquent de conserve, Raynald Guibert (CGT) et Thierry Rocton (FO).

« J'ai un collègue qui, d'une année sur l'autre, a perdu 200 € de primes »

On peut comprendre la colère des 479 fonctionnaires territoriaux. À métier équivalent, un employé de Nantes métropole touche une prime de 74,48 € par mois : pénibilité, risques, hygiène... quand ceux restés « Ville de Nantes » touchent de « 0 à



Raynald Guibert (CGT) et Thierry Rocton (FO) devant la grille de la mairie hier matin. Photo Jean-Pascal Hamida

0,60 € de l'heure selon le bon vouloir des managers », affirme Raynald Guibert. « J'ai un collègue qui d'une année sur l'autre a perdu 200 € car il a moins manipulé la débroussailleuse, la tondeuse... Un forfait mensuel de 74,48 € et on abandonne les primes

à la tête du client », tape sur la table Thierry Rocton. Hier l'intersyndicale a demandé à être reçue par Bernard Bolzer, adjoint en charge du personnel. Rendez-vous est pris pour vendredi au plus tôt, lundi au plus tard. Sollicité, Bernard

Bolzer n'a pas répondu.

J.-P.H.

► Vidéo
L'interview de Raynald Guibert
www.presseocean.fr